

Séance du 12 Décembre 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 24 (dont 1 procuration)

N° 6

OBJET :
**CAMPAGNE DE
PROMOTION
TOURISTIQUE DE
VICHY
COMMUNAUTE**
**DEMANDE DE
SUBVENTION
LEADER**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - F. GONZALES - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. MORGAND – J.D. BARRAUD – C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE – C. SEGUIN - N. COULANGE – P. COLAS – R. LOVATY - E. VOITELLIER - A. CHAPUIS, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - J. KUCHNA - A. DUMONT - P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET – A. CORNE – F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI – J.M. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM.– J.P. BLANC - C. BERTIN – C. CATARD – F. SENNEPIN – G. DURANTET – A. GIRAUD – M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT , Conseillère Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

20 DEC. 2019

Publiée ou notifiée le :

20 DEC. 2019

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment sa compétence obligatoire liée à promotion touristique,

Vu le programme LEADER du Pays de Vichy Auvergne et sa fiche action 6 intitulée « inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjour de qualité »,

Vu le marché public n°19W_030 en date du 24 janvier 2019, par lequel Vichy Communauté a confié à la société publique locale « Vichy Destinations » la

gestion et l'exploitation des équipements liés au tourisme et toute autre activité liée au tourisme et à l'attractivité du territoire,

Considérant que Vichy Communauté a développé l'offre d'activités de pleine nature sur l'ensemble de son territoire qui doit faire l'objet d'une promotion importante,

Considérant par ailleurs l'enjeu d'une valorisation touristique de l'ensemble des communes de Vichy Communauté, de façon cohérente et complémentaire avec ce qui a été développé par l'OTT de Vichy, mais également avec la démarche UNESCO,

Considérant la possibilité pour Vichy Communauté de missionner la SPL Vichy Destinations, en qualité d'actionnaire, dans le cadre d'une procédure intégrée (dite « in house »),

Propose au Bureau Communautaire :

- de charger la SPL Vichy Destinations de concevoir et mettre en œuvre une campagne de promotion touristique des communes de l'agglomération pour un coût total prévisionnel d'un montant de 60 000 € HT,
- de faire réaliser une campagne photos sur l'ensemble de son territoire, pour pouvoir les utiliser à des fins de promotion touristique mais aussi de communication institutionnelle, pour un coût total prévisionnel de 24 000 € HT,
- de faire éditer les fiches de présentation de l'offre de petite randonnée, créer et imprimer de fiches de présentation des parcours de trail, équestres et VTT, pour un coût total prévisionnel de 10 000 € HT
- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre du programme Leader du Gal Pays Vichy Auvergne pour un montant de 75 200 € représentant 80% du coût total HT du projet,
- d'apporter le cofinancement du projet à hauteur de 18 800 € représentant 20% du coût total du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

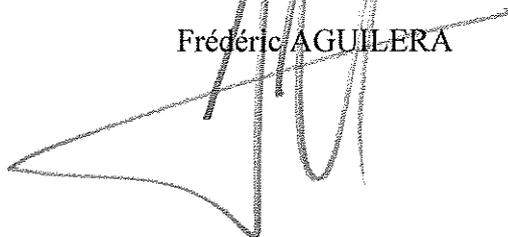
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 12 décembre 2019.

Les Membres du Bureau présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12/12/2019

Objet de l'acte : CAMPAGNE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE VICHY COMMUNAUTE -
DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

.....
Date de décision: 12/12/2019

Date de réception de l'accusé 20/12/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12DEC2019_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191212-12DEC2019_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20191212-12DEC2019_6-DE-
1-1_1.pdf)